

MAIRIE DE SAINT-CLAR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 12 novembre 2025

PROCES-VERBAL

Le mercredi douze novembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Clar s'est réuni à la salle du conseil en mairie sous la présidence de monsieur Eric BALLESTER, maire de la commune.

Date de convocation: 7 novembre 2025.

Conseillers en exercice: 10

Présents: Éric BALLESTER, VILLADIEU Catherine, BORDES Stéphanie, ,
RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, TERNIER Gilles, POUTEAU lionel,

Absent : ETIENNE Patrice

Excusés : VILLEMUR Michèle, PAYER Dominique, GAURAN Jean-Luc

Procuration: VILLEMUR Michèle donne procuration à RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène,

Secrétaire de séance: RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène,

Ordre du jour:

Adoption du procès-verbal du 04 novembre 2025
Déclaration d'intention d'aliéner
Financement Banque Postale
Questions diverses

1. Adoption du procès du 04 novembre

Monsieur le maire après lecture de l'ordre du jour, demande s'il y a des remarques sur le précédent procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 novembre 2025

Le conseil municipal adopte ce procès-verbal à l'unanimité.

2. Financement Banque Postale

Monsieur le maire nous informe et nous explique que la Banque Postale a répondu favorablement à la demande d'un prêt relais.

C'est un prêt relais d'une valeur de 300 000€ étalé sur 3 ans avec un taux d'intérêt de 3.81%.

Ci-dessous le tableau de financement 2025 :

FINANCEMENT 2025

BANQUE	MONTANT	TAUX	DUREE	PROJET
CAISSE DES DEPOTS	180 000,00 €	LIVRET A + 0,6%	5 ANS	POLE SANTE PHASE 2B
BANQUE POSTALE	300 000,00 €	3,81%	3 ANS	RELAIS SUBVENTIONS POLE SANTE
CREDIT AGRICOLE	200 000,00 €	index (2024 : 3,13%) + 1,40%	1 AN	LIGNE DE TRESORERIE

Le conseil municipal a adopté et validé à l'unanimité ce plan de financement

3. Questions diverses

Suite à la réunion avec l'inspection académique du 12/11/2025, Monsieur le maire nous fait part d'un problème de classe sur l'école de Saint-Clar et de Tournecoupe. Il a été proposé d'ouvrir un RPI c'est-à-dire un regroupement intercommunal pour sauver une classe du village de Tournecoupe en accord avec le maire de Tournecoupe. Cela permettrait de garder 7 postes à Saint-Clar car classes surchargées, et à contrario classe en sous effectif à Tournecoupe.

La prochaine réunion avec l'inspection académique aura lieu le 28 novembre 2025.

Il a été noté que l'école de Saint-Clar est la seule école de la CCBL en augmentations d'élèves.

Monsieur le maire et Gilles Ternier nous font part d'un courrier d'un administré sollicitant l'élagage des platanes. La commune va étudier la demande et donnera suite en fonction des dispositions réglementaires des arbres.

Séance levée à 20h10

Le maire,
Eric BALLESTER

Le secrétaire de séance,
Marie-Hélène RAZAFIMANANTSOA